

Paroisse Saint Aubin

Aigné — La Chapelle Saint Aubin — La Milesse — Saint Saturnin

Bonjour,

Vous demandez le baptême pour votre enfant. Nous sommes heureux d'accueillir votre demande et de vous aider à préparer ce sacrement, important pour votre enfant et votre famille.

Les baptêmes ont lieu le dimanche à 12h15

SAUF les 13, 20 et 27 janvier, 3 et 17 février, 17, 24 et 31 mars, 14 et 28 avril, 19 et 26 mai, 16 juin, 14, 21, 28 juillet, 4 août 2019,

la plupart du temps en l'église de La Chapelle Saint Aubin et après la messe de 11h.

Pour éviter des assemblées trop nombreuses, **le nombre de baptêmes est limité à 4 par dimanche**; il est souvent nécessaire d'envisager d'autres dates possibles que les mois de mai-juin, car tout le monde demande essentiellement sur ces deux mois... Il y a parfois 60 baptêmes dans l'année, c'est un impossible de satisfaire tout le monde !

Quelles sont les démarches à faire ?

1. UN CONTACT TÉLÉPHONIQUE (02 43 47 69 32) pour donner vos coordonnées, réserver une date précise, remplir la fiche des renseignements.

2. VOTRE DEMANDE DE BAPTÊME DEVANT LA COMMUNAUTÉ RASSEMBLÉE À 11h LE DIMANCHE. Choisissez dès maintenant un autre dimanche que celui du baptême (en dehors des mêmes impossibilités de dates déjà données), dès le mois janvier, et communiquez-nous cette date *par mail* (comme pour le baptême, nous limitons à 4 familles par dimanche).

VOUS ARRIVEZ À 10H50 (DIX MINUTES AVANT), **UNIQUEMENT VOUS PARENTS ET VOTRE ENFANT**. VOUS Y SEREZ ACCUEILLIS AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE, ET VOUS EXPRIMEREZ VOTRE DEMANDE DEVANT L'ASSEMBLÉE, AU MILIEU DE LA CÉRÉMONIE, AVANT LA 2^o PARTIE DE LA MESSE ; VOUS ÊTES LIBRES ENSUITE DE RESTER, OU DE REPARTIR SI C'EST TROP LONG POUR VOTRE ENFANT.

3. UNE RENCONTRE DE FORMATION ET DE PRÉPARATION AU BAPTÊME

UN DIMANCHE APRÈS-MIDI, de 14h30 à 17h

Vous venez à l'une de ces trois dates : **27 janvier, 24 mars ou 26 mai** (La Maison pour Tous, à côté de la Mairie de La Chapelle St Aubin).

VOUS FAITES EN SORTE DE FAIRE GARDER VOS ENFANTS CET APRÈS-MIDI LÀ, POUR ÊTRE LIBRES.

NOUS COMMENÇONS À 14H30 PAR LE CAFÉ, ET VOUS RENCONTREZ L'ÉQUIPE DE PRÉPARATION AU BAPTÊME.

4. UN DERNIER RENDEZ-VOUS avec le prêtre qui baptise : rencontre personnelle et « finalisation » de la célébration. Merci de prendre date pour ce rendez-vous, qui dure environ une demi-heure (c'est possible de prendre la date au cours du dimanche de préparation). (T. SVP)

D'autres précisions

5. POUR LES ENFANTS À PARTIR DE DEUX ANS. Une préparation particulière est nécessaire, et vous devrez acheter à la paroisse un livret particulier pour préparer votre enfant

6. POUR LES ENFANTS À PARTIR DE SIX ANS. Il est préférable d'attendre l'âge du catéchisme et de baptiser votre enfant pendant les années de catéchisme ; c'est le cas tous les ans.

7. LES PARRAIN ET MARRAINE. Les personnes doivent être baptisées pour prendre la responsabilité de parrain et marraine. Par ailleurs, il n'est pas possible de mettre deux marraines ou deux parrains ; ni des personnes « témoins » à la place des parrain ou marraine baptisés, appellation qui est réservée aux baptisés non-catholiques (protestants ou orthodoxes).

En revanche, si le parrain ou la marraine ne peuvent être présents physiquement le jour du baptême, vous pouvez prévoir de les remplacer par une autre personne baptisée, dont le nom sera aussi placé sur le registre. Il peut arriver que vous ayez du mal à trouver un parrain ou une marraine baptisés ; dans ce cas exceptionnel, vous pouvez consulter le prêtre.

Pour un cerce personnalisé, voir le seul cirier professionnel dans la Sarthe, Patrice Charton (Vion, près de Sablé) :

http://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/650/reader/reader.html#!_preferred/1/package/650/pub/651/page/10

Pour une écharpe de baptême personnalisée, voir ici : <https://www.ungrandmarche.fr/boutique/mes-precieuses-broderies>

8. LE SAINT PATRON DE VOTRE ENFANT. Sur le site <http://nominis.cef.fr> vous pouvez trouver des détails sur la signification du prénom de votre enfant, et sur son « saint patron » (le saint chrétien dont votre enfant porte le même prénom). Si vous souhaitez faire bénir une médaille ou une petite croix à la fin du baptême, rappelant ce prénom, ou le baptême, ce sera bien volontiers (hormis les « signes » astrologiques du zodiaque qui n'ont rien de chrétien).

9. LA FORMATION CHRÉTIENNE. Le baptême chrétien peut être reçu

* à l'âge adulte, lors de la fête de Pâques, après deux années de préparation, qui comprennent des étapes avec l'ensemble des catéchumènes (une cinquantaine d'adultes sont baptisés chaque année dans la Sarthe) et avec le père Évêque du diocèse ;

** au catéchisme, si vous y inscrivez votre enfant non-baptisé ; il peut alors participer à son baptême qui a lieu en deuxième ou troisième année. Plusieurs enfants sont baptisés chaque année au cours du catéchisme ; ***dans les mois qui suivent la naissance, **auquel cas vous vous engagez à donner vous-mêmes une formation religieuse à votre enfant, et à l'envoyer au catéchisme paroissial.**

Jésus dit : « *Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit.* » Il n'y a donc pas de baptême sans formation ; elle a lieu soit avant (catéchuménat) soit après (catéchisme).

Entre deux et cinq ans, c'est un âge plus difficile pour la participation de l'enfant à son baptême ; c'est toujours possible, mais cela nécessite une préparation spéciale en plus (nous vous proposons des livrets particuliers pour cela), et la cérémonie n'est pas toujours bien vécue par l'enfant... C'est aussi une vraie question si vous faites baptiser deux enfants d'âges différents en même temps.

Merci pour votre attention, et à bientôt pour la suite des démarches.

père Dominique Auzenet, 1 rue de la République 72650 La Chapelle Saint Aubin

02 43 47 69 32 (laissez votre message si répondeur) paroisse-lachapelle@orange.fr

curé de la paroisse à votre service (à mi-temps), avec une équipe de chrétiens.

--- > Pour tout mail ou téléphone après l'inscription, merci de bien préciser la date du baptême et le nom de famille que porte l'enfant : certains prénoms sont identiques, et quand les parents et les enfants portent deux noms différents, c'est parfois compliqué de s'y retrouver... N'oubliez pas qu'il peut y avoir 50 à 60 baptêmes par an sur la paroisse.